

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Mai 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 10 avril dernier, a nommé Grands-Officiers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. le Contre-Amiral Auguste-Pierre-Marie-Joseph O'Neill, Commandant en second l'escadre française de la Méditerranée ;

M. le Contre-Amiral Frédéric-Jean Dorlodot des Essarts, Commandant la deuxième division de l'escadre française de la Méditerranée ;

M. le Contre-Amiral Jean-Charles-Alexandre Sallandrouze de Lamornaix, Chef d'Etat-Major Général de l'escadre française de la Méditerranée.

Le Prince, par Ordonnance du 22 avril dernier, a autorisé M. Adolphe Jean-Dedieu, agent de la sûreté de la Principauté, à accepter et à porter la médaille d'honneur en argent de deuxième classe, qui lui a été décernée par S. Exc. le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur de la République Française.

NOUVELLES LOCALES

Lundi dernier, le Prince et la Princesse, ainsi que lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, accompagnés de M^{lle} Ethel Oliver, dame d'honneur, ont visité les serres de la Tour. M. de Thezillat, directeur général de la Société des Bains de Mer, a reçu les Augustes visiteurs, qui ont parcouru les jardins et les diverses installations de culture et de multiplication, avec le plus vif intérêt.

Au cours de cette promenade, la Princesse Alice a fréquemment interrogé M. Jules Van den Daële, jardinier en chef de la Tour, sur les plantes et les soins différents que chacune d'elles exige. Les connaissances, en botanique, de notre gracieuse Souveraine, lui ont permis de faire Elle-même la description de tous les produits exotiques, en indiquant leur origine et l'ordre qu'ils occupent dans le règne végétal. Elle a surtout fort admiré une très belle collection d'Anthurium et les serres à vignes, où les raisins sont déjà en maturité.

En quittant la Tour, les Princes ont exprimé à M. de Thezillat, avec leurs remerciements, toute la satisfaction que leur avait causée cette intéressante visite.

Jeudi dernier, 30 avril, a eu lieu au Palais un grand dîner en l'honneur du clergé et des officiers de la Principauté.

Samedi, S. M. l'Impératrice Eugénie est venue déjeuner au Palais, accompagnée de trois personnes.

L'Impératrice a pris ensuite un grand intérêt à la visite des Archives, dont le Conservateur, M. Saige, lui a fait les honneurs.

S. Exc. le Gouverneur Général a procédé hier, dans la salle du Conseil, à la remise des médailles et des diplômes décernés aux habitants de la Principauté qui, ont pris part à l'Exposition Universelle de 1889.

MM. le Secrétaire Général du Gouvernement, le Consul de France, le Vice-Consul d'Italie, le Maire de Monaco et le Secrétaire du Conseil d'Etat, assistaient à cette solennité.

M. le Gouverneur a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les industriels monégasques d'avoir figuré si dignement à ce concours universel offert par le Gouvernement de la République française.

« Mais c'est avant tout, a-t-il dit, je le proclame « bien haut avec la certitude de trouver de l'écho « dans vos cœurs reconnaissants, à l'esprit organisateur, à la sagesse politique du Prince « Charles III, que vous devez la précieuse faveur « d'avoir pu répondre à l'invitation fraternelle de « votre grande et chère voisine, la France. »

Rendant hommage au précieux concours de la Société des Bains de Mer dans cette circonstance, S. Exc. le Gouverneur termine ainsi :

« Je remercie enfin, au nom de mon Gouvernement, les très sympathiques représentants, « parmi nous, des deux grandes nations, la France « et l'Italie, que Dieu a créées sœurs et auxquelles « nous rattachent tant de liens et de traditions « séculaires.

« En siégeant aujourd'hui à mes côtés, M. Glaize « et M. le Comte Negri de Lamoro symbolisent « l'entente parfaite de tous les habitants de la « Principauté, sans distinction d'origine ou de « nationalité, qui se groupent plus confiants, plus « heureux et plus unis que jamais, sous l'autorité « tutélaire et bienfaisante du plus libéral des « Princes. »

Le 29 avril dernier, l'assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme des Bains de Mer a renouvelé les pouvoirs du Directeur Général, des Administrateurs et des Censeurs.

Parmi les importantes décisions qui ont été prises dans cette réunion, figurent :

1° L'amélioration de l'établissement des Bains de Mer et des locaux s'y rattachant, et la construction d'un aquarium qui sera certainement un attrait et une distraction ajoutés à ceux que l'étranger trouve déjà chez nous.

Cette création sera vue avec plaisir par la population ; fiers des travaux et des succès de leur Prince qui, sans cesse, enrichit le domaine de la science, les Monégasques apprécieront le côté utile du nouvel établissement.

Ces deux projets amènent la suppression de la partie consacrée à l'hôtel des Bains.

2° L'agrandissement de l'hôtel de Paris, conséquence de la suppression indiquée ci-dessus ;

3° La construction d'un pavillon devant servir à l'exposition permanente d'œuvres artistiques de tous les pays ;

Et enfin, 4° l'ouverture d'une voie carrossable qui mettra l'avenue de Monte Carlo en communication directe avec la rue de la Scala et l'avenue de la Costa. Cette voie détournera de la place et des jardins du Casino, la circulation disgracieuse et encombrante des chariots et des camions.

Ces divers travaux seront commencés bientôt, pour être exécutés pendant l'été.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'avril 1891 a été de . . . 65,961
 Il n'a été, en avril 1890, que de . . . 39,865

Différence en faveur de 1891 . . 26,096

Depuis le 2 mai, un service de tram-omnibus fonctionne entre la Condamine et Saint-Roman. Le 1^{er} départ a lieu de la Place d'Armes à 7 heures du matin, et les autres se succèdent d'heure en heure jusqu'à 7 heures du soir ; le 1^{er} départ de Saint-Roman à 7 1/2 du matin et les suivants à toutes les demies.

Prix des places : de la Condamine à Saint-Roman et vice versa : intérieur, 0 fr. 30 cent. ; extérieur, 0 fr. 20 cent.

Entre Monte Carlo et Saint-Roman, les prix restent fixés comme précédemment : intérieur 0 fr. 20 cent, extérieur 0 fr. 10 cent.

La Compagnie P.-L.-M. nous informe que le mouvement des voyageurs en provenance du littoral pour l'Angleterre et le nord de la France diminuant très sensiblement d'importance, les trains spéciaux de luxe n°s 8001 et 8002 dits *Méditerranée-Express*, entre Paris (gare du Nord) Bercy et Ventimiglia vont être supprimés.

Ces trains auront lieu pour la dernière fois, savoir :

Le train 8901, le 6 mai, au départ de Bercy pour Ventimiglia ; le train 8002, le 7 mai, au départ de Ventimiglia pour Bercy.

CHRONIQUE DU LITTORAL

La Ciotat. — Une exposition de bateaux miniatures aura lieu du 10 au 19 mai à l'hôtel de ville de La Ciotat. Nous sommes prié d'informer les exposants qui désirent y participer qu'ils ont à faire parvenir leur demande d'admission au siège de la société nautique de cette ville et d'indiquer, en même temps, le genre du modèle exposé, sa catégorie et la longueur totale de l'encombrement.

Les modèles exposés seront classés comme il suit : 1^{re} catégorie : bateaux de course (voile) ; 2^e catégorie : bateaux de course (vapeur ou mécanique) ; 3^e catégorie : modèles divers. Quatre prix par catégorie, consistant en médailles et diplômes, seront décernés aux plus méritants.

Grasse. — La reine d'Angleterre a quitté Grasse mardi soir à trois heures. Les mêmes honneurs rendus à l'arrivée lui ont été rendus au départ.

M. Harris, consul d'Angleterre à Nice, a offert à Sa Majesté une superbe gerbe de roses Paul Neyron et de

lilas blancs, et à la princesse Béatrice une gerbe en gardenias, mugnets et roses de France, le tout signé Duluc.

Nice. — Les travaux de construction du chemin de fer de Nice à Grasse sont activement poussés. Ces jours derniers, MM. Carlier, inspecteur général des ponts et chaussées; Aubé, ingénieur en chef du département; Gaille, président du conseil d'administration de la Compagnie du Sud; Félix Martin, directeur de la Compagnie, et Ferrié, ingénieur de la Compagnie, ont inspecté les divers chantiers de la ligne de Nice à Grasse. Les travaux sont très avancés, et l'an prochain au mois de mars la ligne sera terminée.

— Des ouvriers terrassiers étaient occupés au quartier de la Mantega, à des travaux de déblaiement sur un chantier de construction du chemin de fer de la Compagnie du Sud, quand tout à coup un effondrement du sol se produisit et une grande masse de terre ensevelissait le nommé Cesare Bracco, âgé de 42 ans, de nationalité italienne. Le malheureux ouvrier a été trouvé mort sous les décombres, ayant le crâne broyé. M. Mollet, commissaire du quartier, s'est rendu sur les lieux, avec M. le docteur Guillabert, pour procéder aux constatations légales. D'après l'enquête, il résulte que ce malheureux a été victime de son imprudence.

CAUSERIE

De la régénération de l'olivier

DES CAUSES DE SA DÉCADENCE

La décadence, toujours croissante, de la culture de l'olivier, préoccupe, à bon droit, les propriétaires soucieux de conserver à nos contrées leur ancienne richesse locale. Dans les coteaux si arides, de plusieurs contrées des Alpes-Maritimes, aucune culture ne peut remplacer, ni suppléer avantageusement et aussi économiquement celle de l'olivier. La vigne, qui s'accommode de tous les terrains, même les plus arides, qui accrochée, en quelque sorte, au rocher, y donne encore des produits, ne pourra jamais donner une compensation suffisante pour la main-d'œuvre qu'elle exigera dans la plupart des cas, où l'olivier peut donner une bonne récolte, avec une main-d'œuvre relativement peu coûteuse.

Les coteaux sont, en général, impropres à la grande culture, par l'impossibilité d'y exécuter les labours et les binages à la charrue, comme dans les pentes faibles et dans les plaines. Les divisions en planches ou étages excluent ces instruments auxquels il faut de grands espaces libres.

La nécessité de fixer les terrains en pentes par des étages et des murs de soutènement, implique l'obligation de faire tous les travaux à bras d'hommes; de là, aussi, la nécessité de n'y établir que les cultures les moins coûteuses; et celle de l'olivier est la principale, si toutefois, elle n'est pas la seule. C'est ce que les anciens ont très bien compris, en l'employant pour mettre en valeur les coteaux arides et les sites presque inaccessibles. — Les travaux exécutés pour la transformation des coteaux et en obtenir des récoltes, attestent, encore aujourd'hui, l'importance de l'olivier dans ces temps reculés, et la somme de travail et de persévérance qu'il a fallu appliquer à ces rochers, la plupart dénudés, pour les rendre fertiles.

Introduit en Provence, par les Phocéens, 600 ans avant notre ère, l'olivier a fait, pendant plus de 2,000 ans, la prospérité des contrées méridionales; il serait ruineux et déshonorant pour les générations actuelles, de laisser disparaître sa culture par inertie ou ignorance. Il est du devoir et de l'intérêt du propriétaire, de rechercher les causes qui ont amené la caducité des arbres et l'annulation des récoltes. Il ne faut pas se dissimuler, que la suppression de cette culture, causerait la ruine de la contrée; on ne pourra pas la remplacer, d'une manière générale, par la culture de la vigne qui, elle-même, a besoin, pour être économique en France, d'être exécutée, quant à la main-d'œuvre terrestre, par les grands instruments aratoires.

Les causes qui ont, à la longue, amené la décrépitude des oliviers, sont complexes. En premier lieu, il faut bien admettre l'appauvrissement du sous-sol, dans lequel l'arbre prend principalement sa nourriture. Des oliveraies

datent de plus de 500 ans; la plupart existaient avant 1709; le terrible hiver de cette année, les a gelés complètement. Tous les arbres ont dû être coupés au ras du sol; c'est ce qui explique les bifurcations de la majorité des oliviers; ceux qui sont élevés sur une seule tige ont été plantés depuis. Des hivers subséquents on fait souffrir les oliviers, mais pas d'une manière aussi générale.

Il ne faut pas être surpris, si le sol se trouve appauvri en principe minéraux après une aussi longue période de production.

Tant que les arbres trouvent une nourriture suffisante dans le sol, ils sont vigoureux, fructifient abondamment; ils sont peu sujets aux maladies; les atteintes des insectes parasites sont atténuées et presque toujours annulées par une abondante végétation.

Comme ayant contribué à l'appauvrissement du sol, il faut comprendre le système de culture auquel sont soumises les oliveraies. L'olivier venu de rejeton commence à donner des fruits vers la huitième année, et les arbres venus de noyaux à la douzième année. Ce n'est guère que lorsque l'arbre a atteint 30 ou 40 ans que la récolte commence à être rémunératrice.

Il était tout rationnel, autrefois, quand on établissait une oliveraie, de contreplanter, en même temps, des lignes de vignes, ou d'y faire d'autres cultures dont les produits, rémunérateurs de la main-d'œuvre, pouvaient faire attendre patiemment l'époque du rendement complet des oliviers. Mais, une fois l'arbre arrivé à sa période de production, toute culture secondaire devait être supprimée.

L'assolement actuel, vignes, céréales, fourrages, doit être abandonné. La vigne ne peut donner de bons raisins sous l'ombre des oliviers; les céréales et les fourrages sont dans le même cas. Non-seulement ces cultures épuisent le sol, sans profit rémunérateur, mais, encore, les façons données au sol sont nuisibles à l'olivier, en raison des époques où elles ont lieu. En effet, le premier labour donné aux oliviers est exécuté au mois de juin, en très grosses mottes, sous prétexte de faire mûrir la terre. Ce labour, au lieu de conserver de la fraîcheur à la terre au profit des racines des arbres, y introduit, au contraire, la chaleur et la sécheresse par la circulation de l'air, la pénétration des rayons solaires qui en opèrent la dessiccation à une grande profondeur. Pendant tout l'été, l'olivier souffre de la sécheresse; la végétation se ralentit au point de devenir insuffisante à la nutrition des jeunes olives qui se dessèchent et tombent.

Le second labour, qui n'est qu'un binage, est donné fin septembre ou courant d'octobre, non en vue de l'intérêt de l'olivier, mais de la semaille du blé. On y joint une fumure illusoire de sésame, que le blé absorbe pendant sa végétation. — Le blé occupe le terrain jusqu'au mois de juin de l'année suivante, après quoi, le sol reste en jachère pour la production du fourrage pendant encore un an révolu, jusqu'à ce qu'il soit récolté au mois de juin, époque où l'on recommence la rotation.

Les oliviers reçoivent donc une culture incomplète et intempestive la première année et restent ensuite un an en jachère, sans culture. Comment veut-on qu'ils n'épuisent pas le sol qui les porte et qu'ils n'arrivent pas, dans un temps donné, à l'improductivité, à la caducité? Ce résultat est inévitable par suite du régime auquel ils sont condamnés.

Originaire de l'Asie-Mineure, l'olivier est aujourd'hui répandu dans douze départements du littoral méditerranéen. Les départements du Var et des Alpes-Maritimes tiennent le premier rang par l'importance des cultures. — Il est robuste et sobre. Aussi l'a-t-on placé dans les endroits les plus arides. Tant que le sol lui a fourni les éléments de sa nutrition, il a payé généreusement son loyer; la reconnaissance des hommes, pour tant de magnanimité, s'est bornée à une exploitation des plus avides, sans penser, un seul instant, à entretenir son existence, en rendant au sol les éléments qui en étaient extraits annuellement.

Il n'y a qu'à Grasse et dans ses environs, que l'olivier reçoit des soins que j'appellerai corporels, parce qu'ils ne s'appliquent qu'à l'arbre lui-même. Ces soins consistent en taille et en nettoyages, mais ils sont insuffisants; partout ailleurs, dans le département, l'olivier est abandonné à lui-même.

Non-seulement, l'olivier meurt d'inanition, mais les

maigres récoltes qu'il donne sont dévorées par les insectes, sans que les propriétaires fassent quoi que ce soit pour leur destruction. Il est plus que temps de s'émouvoir. On a trouvé avec les essais, avec de la persévérance, le moyen de guérir, de reconstituer les vignes et d'en assurer les récoltes; il n'est pas plus difficile de rendre la vitalité aux oliviers et de trouver le moyen de préserver les récoltes des insectes qui les dévorent.

(A suivre).

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Semaine du vernissage au Salon des Champs-Élysées. Sept cents toiles de moins que l'année dernière, et il y a pourtant au moins sept cents toiles qu'on n'aurait pas dû admettre. La moyenne des œuvres reçues est bonne, mais l'ensemble est un peu gris, un peu monotone. La peinture à l'huile n'est pas en progrès. Plus de 12,000 visiteurs sont entrés au Salon, le jour de cette répétition générale, ce qui a fait beaucoup de poussière et d'encombrement. Beaucoup de jolies femmes sont venues exposer leurs toilettes, et le déjeuner traditionnel au restaurant Ledoyen, par table de six personnes, où l'on était douze, a été assez animé. On est d'autant plus venu que les journaux avaient annoncé des manifestations populaires — qui n'ont pas eu lieu — pour le 1^{er} mai, jour de l'ouverture officielle. Le Salon, d'ailleurs, est défloré avant d'être ouvert; certains journaux du soir avaient, dès la veille du vernissage, publié de longs articles où étaient énumérés et décrits les tableaux à voir et les sculptures à regarder. J'aimais mieux l'ancien système de critique. On attendait que le public ait vu et jugé avant d'apprécier les œuvres exposées dans les organes de la publicité. Aujourd'hui Diderot, About et les salonniers d'antan, ne pourraient plus écrire ces spirituels articles où tous les mots portaient et dont le style était ciselé. On leur préférerait un reporter indiquant les meilleurs tableaux et les sculptures principales, en ayant soin de bien préciser l'endroit où on peut les admirer. L'année prochaine ne pourrait-on pas instituer un groupe de guides médaillés qui loueraient leurs services à raison de deux francs l'heure et conduiraient les amateurs devant les statues et les tableaux qu'il faut avoir vu « pour être dans le train? »

Il convient d'ajouter que cette année le Salon est plus pittoresquement disposé que d'habitude et qu'il y a une magnifique salle de repos, où l'on peut se rafraîchir, au milieu de superbes tapisseries des Gobelins, en s'asseyant sur des sièges moelleux.

Les grandes fêtes mondaines n'ont pas encore commencé, mais on se réunit un peu partout. On s'adonne surtout à la musique et à la comédie.

La comtesse de Franqueville, en attendant qu'elle organise des *garden-parties* dans son château de la Muette, a fait entendre à une élite d'invités l'orchestre de Gorki, le grand pianiste Paderewski et M^{me} Krauss.

Chez la comtesse de Villefranche, on a entendu M^{lle} Reichembert, Coquelin cadet et Jean Coquelin.

Chez la vicomtesse de Tredern, très curieuse représentation des *Poèmes de la Mer*, par Audran, musique de Wekerlin. M^{me} de Tredern s'est fait entendre dans les *solis*, et c'est la lanterne magique de M. de Callias qui suppléait aux décors.

Soirée musicale très réussie chez le baron Deslandes. Au programme: MM. Plançon, Galipaux, Gibert, Dehuet, de Sivry, M^{mes} Broisat, Patoret, de Nory, Paccary et Félicia Mallet. On s'est séparé fort tard, après un excellent souper assis.

Sept ou huit cents personnes ont applaudi chez M^{me} la princesse de Wagram, qui donnait sa première grande réception de la saison, MM. Taffanel, Lassalle et M^{me} Melba.

M^{me} la marquise de Thorey a donné une audition des œuvres de son gendre, le comte de Saussine de Pont-de-Gault. On a surtout applaudi un trio très bien exécuté par la comtesse de Saussine, MM. Cros Saint-Ange et Sighicelli et un duo chanté d'une façon charmante par M^{lles} de Saussine et de Laténa.

Balthazar, oratorio dramatique de M. Guilment, a été

exécuté à la perfection par des chœurs composés des gens du monde, dirigés par le baron de la Tombelle et par MM. Auguet, Warmbrodt et M^{me} Deléage.

Les matinées ont été nombreuses. Nous n'en citerons que deux, parce qu'elles ont eu un caractère plus particulièrement artistique.

Chez la comtesse Amédée de Germiny, M. Gahne, M^{me} Humberta ont fait d'excellente musique et M^{me} Suzanne Devoyod a dit avec esprit et sentiment des vers de Jean Rameau et de Nadaud.

Chez M^{me} Victor Maurel on a fort applaudi M^{me} Maurel, qui dit les vers comme à la Comédie-Française, M^{me} Vornèse, une violoniste hors ligne, et la petite Marguerite Naudin, qui a chanté dans la perfection.

A l'Odéon, on a joué une pièce en trois en actes de M. Porto-Riche, où il y a des scènes d'une rare vigueur. Interprétation hors ligne par M^{me} Réjane et M. Dumény.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le Palais de Monaco de la fin du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle

Voir Monaco au milieu du XVI^e siècle dans nos numéros 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696 1697, et 1708 (Suite et fin)

L'exécution de si nombreuses améliorations, qui transformèrent entièrement la demeure des Grimaldi, est rappelée par des inscriptions placées sur diverses parties des bâtiments qui donnent les dates où furent successivement terminés les travaux ; les unes, rappelant le souvenir des faits dont la vieille citadelle avait été le théâtre, les autres expliquant les travaux entrepris et leur utilité.

Sur l'ancienne porte d'entrée de la forteresse, au moment où cette antique entrée du château, qui avait donné passage à tant de personnages illustres, allait perdre, par l'ouverture du grand guichet sur la place, son rôle principal, on plaça, du côté des petits quartiers, au-dessous de l'arcade formée par la saillie de la galerie supérieure nouvellement construite, une plaque de marbre portant l'inscription suivante précédée, comme toutes les autres, du chiffre d'Honoré II couronné :

H. II

CRYPTOPORTICVM HANC
ETSI REGVM IMPERATORVM ET PONTIFICVM
MAXIMORVM INGRESSV DECORATAM
TAMEN TANTÆ MOLIS VASTITATE ANGVSTAM
AMPLIFICAVIT ILLVSTRAVIT EXORNAVIT
ANNO SALVTIS MDCXXXII.

Une inscription de la même date, également sur plaque de marbre blanc, placée dans la cour d'honneur au-dessus du grand guichet, rappelle les travaux qui doublèrent la surface des constructions du Palais et le nombre des appartements.

H. II

VT POSTERITATI CONSVLERET : VT PRINCIPVM
ATTAVORVM HABITATIONEM ET MEMORIAM RENOVARET : PALATII PARTEM TEMPORIBVS DIVTVERNITATÆ CORROSAM RESTITVIT : FACVLTATIBVS INCOMMODOAM, SINGVLARI INDVSTRIA COMMODATISSIMA REDDIDIT : DOMICILIIS CONFVSAM IN MEMBRA DISTINXIT : AVLICORVM NVMERO ANGVSTAM NOVIS PORTICIBVS, CVBICVLIS NOVIS ADAVXIT : OMNIA ET SINGVLA EXIMIO STVDIO EXPOLIVIT.
ANNO SALVTIS MDCXXXII.

Nous avons dit que la construction du bâtiment des Bains et celle de la chapelle neuve de Saint-Jean-Baptiste ne furent terminées qu'après l'expulsion des Espagnols. Chacun de ces édifices fut orné d'une inscription.

Voici celle du bâtiment des Bains :

DEO IUVANTE

H. II

POST ARCEM IN PRISTINAM LIBERTATEM ASSERTAM PRINCIPATVM IN ANTIQVVM SPLENDOREM RESTITVTVM FÆDERA CVM GALLIA RENOVATA PATROCINIVM XPMI REGIS RECVPERATUM NOVA DOMINIA VETVSTISSIMÆ FAMILIÆ ADDITA AVITAS DIGNITATES ADAVCTAS ET PVBLICAM SVBDITORVM TRANQVILLITATEM FIRMATAM PRIVATE CONSVLVIT IVCVNDIA NECESSARIIS IVNIXIT PALATIVM FONTIBVS, BALNEIS, AVIARIIS HORTISQUE AMPLIAVIT
ET VT IYSTÆ DOMINATOIS FRVCTIBVS QVOS INFAVSTA AMOVERANT TEMPORA FRVERETVR SIBI ET POSTERITATI HÆC OTIA FECIT
ANN. SALVT. MDCXLVI.

Sur la porte de la chapelle Saint-Jean, au centre de la façade du fond de la cour, fut placée, après son achèvement en 1656, cette inscription, qui clôt l'histoire lapidaire d'Honoré II dans le palais de Monaco :

H. II.

ANTIQVISSIMO DIVI JOANNIS BAPTISTÆ
CLAVSO SACELLO
QVOD DIGNITATI SANCTORVM OMNIVM MAXIMI
TANTÆQUE PALATII MAGNITVDINI
MINIME CORRESPONDERET
NOVAM HANC AMPLIOREM CONSPICVAM
SACRAMQUE MOLEM
PIA LIBERALITATE A FVNDAMENTIS EREXIT
EIDEMQVE CHRISTI PRÆCURSORI
PRIMARIO MONÆCÆORVM PRINCIPVM PROTECTORI
VERÆ RELIGIONIS AFFECTV DEDICAVIT
ANNO SALVTIS MDCLVI.

Les constructions en souvenir desquelles Honoré II prodigua dans le palais ces inscriptions commémoratives étaient, sur plusieurs points, terminées bien avant les dates qui rappellent l'achèvement de l'ensemble. C'est ainsi que le nouveau quartier était en 1624 en état de recevoir le frère de l'empereur Ferdinand II, l'archiduc Charles, évêque de Breslau. La relation de cette visite montre le Palais déjà orné de meubles somptueux et de tentures du plus grand luxe ; mais il n'y est pas encore question des tableaux et des objets d'art qui devaient donner une si grande célébrité artistique à la demeure des Grimaldi pendant le XVII^e siècle. Les acquisitions pour lesquelles Honoré II entretint des agents à Gènes et à Milan, et dans lesquelles il était secondé par le prince de Valdetare et par le cardinal Trivulce (1), prirent surtout de l'activité à la suite de cette visite. Lors du passage de la reine de Hongrie, en juin 1630, les descriptions complaisamment données par la relation de cet événement montrent ce qui s'était fait dans l'intervalle de six années pour l'ornementation et la décoration du palais. Alors fut produite la célèbre vaisselle plate aux armes des Grimaldi, les grandes aiguères et leurs bassins, les plus grandes pièces qui aient été encore fabriquées à Gènes, les bancs d'argent, les lampes et la quantité d'objets qui faisaient de la boutique une des curiosités les plus fameuses réunies par Honoré II. Des meubles d'ébène et d'ivoire remplissaient la galerie séparant les deux quartiers ; ils étaient chargés de gemmes et de pièces en cristal de roche, dont le catalogue fait une des plus intéressantes parties de l'inventaire dressé après la mort de ce Prince.

La peinture était représentée dans ces appartements par un grand nombre d'œuvres de maîtres ; dès lors se trouvaient réunis les tableaux de Titien, de Raphaël, des deux Bassans, de Michel-Ange, du Parmesan, du Guide, d'Albert Dürer, de Cambiaso, du Bergamasque, de Caravage, dont, en 1646, Jean Le Laboureur donnait la nomenclature admirative lorsqu'il accompagna la maréchale de Guébriant, au retour de son ambassade de Pologne, dans sa visite à Monaco (2).

Les salles elles-mêmes participaient de la splendeur de cette décoration par les ornements dont plusieurs avaient été revêtues ; un grand nombre avaient des plafonds peints ; des peintures à fresque allaient bientôt couvrir la galerie d'Hercule où Orazio Ferrari, qui passa une partie de sa vie dans le Palais, représenta les douze travaux du héros et décora les voûtes d'élégantes arabesques.

Mais tandis que les peintures étaient aussi nombreuses, la sculpture était presque entièrement absente ; Honoré II n'attira d'artistes sculpteurs que lorsqu'il fit construire le bâtiment des Bains, entièrement couvert d'ornements de marbre (3).

Plus de trente années furent employées pour achever les agrandissements et la décoration de la vieille forteresse guelfe, dont nous venons d'essayer de décrire rapidement les transformations. Cette œuvre était très avancée lorsque la flotille qui conduisit à Gènes Marie-Anne d'Autriche, sœur de Philippe IV, mariée au roi de Hongrie, depuis l'empereur Ferdinand III, relâcha dans le port de Monaco, le 17 juin 1630. Cette visite fut l'occasion pour le Prince, de préparer une réception qui fut comme l'inauguration de son palais renouvelé et de déployer un luxe de nature à donner de sa maison une haute opinion à l'élite de la noblesse espagnole et autrichienne qui accompagnait, avec quatre cardinaux, la jeune reine dans son voyage (4).

Le souverain de Monaco put, dans cette circonstance,

(1) On trouve trace de cette intervention de l'oncle et du beau-frère d'Honoré II dans leurs lettres au secrétaire du Prince, Hercule Sigaldi, avec lequel ils étaient en correspondance suivie. (Archives du Palais de Monaco, B 8.)

(2) Relation du voyage de la reine de Pologne, Paris 1647, in-4°.

(3) Nous avons étudié dans deux opuscules publiés en 1883 et 1884, l'œuvre artistique d'Honoré II ; nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur pour le supplément de détails qui ne peuvent trouver place ici ; Honoré II et le Palais de Monaco, in-8°, 1883. — Les beaux-arts au Palais de Monaco, in-8°, 1884.

(4) Documents, tome 3, pages 470 à 486.

oublier quelques instants combien tout ce faste recouvrait de sujétion ; cependant, dès ce moment, les déboires qui l'assaillaient l'avaient en secret entièrement désaffecté à l'Espagne. La chaîne était devenue insupportable ; il avait entrevu le moyen de la briser et il commençait à travailler à sa future délivrance.

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, monsieur GUILLAUME-JOSEPH-MARC-GHISLAIN POELMAN, propriétaire, demeurant à Monte Carlo, a fait apport, à la Société en nom collectif formée entre monsieur Poelman et monsieur Charles Schindler, maître d'hôtel, demeurant à Monte Carlo, d'un immeuble situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, rue du Château-d'Eau, avec les constructions y existantes et qui ont été démolies pour la construction de l'Hôtel Saint-James, ledit immeuble, d'une contenance de douze cents mètres carrés environ, tenant du nord à Voiron, du midi au boulevard Beaumarchais, du levant à la rue du Château d'Eau, et de l'ouest à monsieur Verbroeck.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 5 mai 1891.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco Rue du Tribunal, 2

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré.

Il est formé entre :

1^o Monsieur Edward SMITH, vice-consul de Sa Majesté Britannique à Monaco, banquier, demeurant à Monaco, d'une part ;

2^o Et monsieur John Morley UNWIN, banquier, demeurant ci-devant à Nice, 8, avenue Verdi, et actuellement à Monaco, d'autre part ;

Une Société en nom collectif pour l'exploitation de la Banque E. SMITH, établie à Monaco, quartier de Monte Carlo, rue de la Scala.

Cette société est constituée pour une durée de neuf années, qui ont commencé le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, avec faculté à monsieur SMITH seul de pouvoir se retirer à l'expiration de l'une des trois premières années, en avertissant monsieur Unwin au moins six mois à l'avance.

Le siège de la Société est actuellement à Monaco, quartier de Monte Carlo.

La raison sociale est *Smith et C^{ie}*.

Chacun des associés fait usage de la signature sociale, mais il n'oblige bien entendu la Société que pour les affaires qui l'intéressent.

Le fonds social est fixé à la somme de deux cent cinquante mille francs, fourni pour moitié par chacun des deux associés.

Monsieur Smith apporte, en outre, à la Société, la concession qui lui a été accordée par Son Altesse Sérénissime le Prince Charles III, suivant ordonnance en date du quinze septembre 1887, à la charge par la Société de se conformer et d'exécuter strictement toutes les charges et conditions de ladite concession, lesquelles sont consignées dans un cahier de charges fait double à Monaco, à l'hôtel du Gouvernement, le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Dans le cas où le fonds social serait jugé insuffisant, chacun des associés devrait verser une somme égale jusqu'à concurrence des besoins de la Société.

Les bénéfices seront partagés et les pertes supportées par moitié par chacun des associés.

Ils ne pourront, en aucune façon, céder leurs droits dans la Société.

Mais dans le cas où monsieur Smith se retirerait à l'expiration de l'une des trois premières années, la Société serait dissoute et monsieur Unwin resterait seul bénéficiaire de la concession apportée à la Société par monsieur Smith.

Il serait alors procédé à sa liquidation dans les formes ordinaires.

Une expédition dudit acte de Société a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le deux mai présent mois.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, Notaire et Défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal. n^o 2

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-huit avril dernier enregistré ; 1^{er} madame Louise Garidelli de Quincenet, veuve de monsieur Désiré-Louis-Honoré-Balthazar-Jean-Baptiste DE MILLO TERRAZZANI ; 2^{es} monsieur Albert de Millo-Terrazzani, tous deux propriétaires, demeurant à Monaco, villa de Millo ; 3^{es} madame Anaïs de Millo-Terrazzani, épouse de monsieur le marquis Henry Zurla, rentier, avec lequel elle est domiciliée à Milan ; 4^{es} madame Honorine de Millo-Terrazzani, rentière, demeurant à San Remo, veuve de monsieur le marquis Joseph Garbarino ; 5^{es} mademoiselle Marie-Isabelle-Bénédictine-Pauline de Millo-Terrazzani ; 6^{es} mademoiselle Marie-Agnès-Jeanne-Honorine-Charlotte de Millo-Terrazzani, ces deux dernières sans profession, demeurant à Nice ; 7^{es} monsieur Eugène-Louis-Désiré de Millo-Terrazzani, attaché à la chancellerie du Consulat de France à Monaco, demeurant à Monaco ; 8^{es} monsieur François de Angelis, major en retraite de l'armée italienne, demeurant à Rome ; 9^{es} mademoiselle Marie-Louise-Concetta de Angelis ; 10^{es} mademoiselle Honorine-Agnès-Adèle de Angelis, toutes deux sans profession ; 11^{es} monsieur Ernest-Edouard-Joseph de Angelis, agent de Banque ; 12^{es} et monsieur Hector de Angelis, propriétaire, ces quatre derniers demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, savoir : monsieur François de Angelis, et les quatre enfants de Angelis, dans le cabinet de M^e Desforges, avocat, et les consorts de Millo, en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, ont vendu à monsieur César Seltimo et madame Pauline Sangeorgio, son épouse, marchands de volailles, demeurant à Roquebrune, ayant élu domicile en la même étude ; un lot de terrain d'une contenance de cent vingt-cinq mètres carrés porté au cadastre sous partie des numéros 126, 127 et 128 de la section B, détaché d'une plus grande propriété que les vendeurs possèdent à Monaco, quartier de la Condamine, pour tenir au nord à un terrain à laisser libre par les vendeurs pour l'élargissement d'un chemin commun ; au midi, à la place d'Armes ; à l'est, au surplus de la propriété des vendeurs, et à l'ouest à la parcelle acquise par monsieur Fontana et Gamba.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de douze mille cinq cents francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 5 mai 1891.

Pour extrait : L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur ALEXANDRE MOLLIET, ancien cafetier à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le douze mai courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 22, rue Basse, 22

VENTE SUR SAISIE

Le mardi douze mai courant, à neuf heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, dans une salle, au rez-de-chaussée, dépendant de l'hôtel de l'Univers, rue Florestine, n^o 7, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers servant à l'exploitation dudit hôtel, tels que : lits complets, ciels de lit, commodes, tables de toilette, tables de nuit, tables ordinaires, armoires, tableaux, glaces, pendule, pianos, canapés, fauteuils, chaises, buffet, comptoir, rideaux, tapis, vaisselle, fourneau, divers ustensiles de cuisine, vins de Bordeaux, de Chablis, etc.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

L'Huissier : CH. TOBON.

EGLISE SAINT-CHARLES, A MONTE CARLO

Voici l'horaire des messes et offices qui sont en vigueur depuis le dimanche 3 mai, jusqu'au 1^{er} novembre :

DIMANCHES ET FÊTES DE PRÉCEPT

Messes basses à 6 heures et à 8 heures 1/2 Grand'Messe à 10 heures.

Vêpres et Salut à 3 heures 1/2 de l'après-midi

JOURS DE LA SEMAINE

Messes à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Avril au 3 Mai 1891

ONEGLIA,	b. Regina-del-Mare, ital., c. Cerutti,	charbon.
NICE,	chaland Paillon, fr., c. Cerutti,	houille,
SAIN-TROPEZ,	b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, c. Arnaud,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Aureille,	id.
ID.	b. Louis-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Louis, fr., c. Amouretou,	id.

Départs du 27 Avril au 3 Mai

SAIN-TROPEZ,	b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Aureille,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr. c. Davin,	id.
ID.	b. Louis-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Louis -Auguste, fr., c. Bellone,	id.
TARRAGONE,	br..g. Caterina, monég., c. Bregliano, fûts vides	
NICE,	chal. Paillon, fr., c. Cerutti,	sur lest.
SAIN-TROPEZ,	b. Deux-Innocents, fr., c. Fornéro,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

OCCASION !

Le MAGASIN DES BRODERIES SUISSES, situé boulevard de la Condamine, n^o 15, offre, à cause de fin de saison, de magnifiques costumes en soie, en coton ou en laine toutes couleurs et autres articles brodés à prix fort réduits.

Fermeture irrévocable le 15 Mai

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Avril, Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
28	750.5	751.5	750.8	752.5	753.5	17.3	17.8	17.5	15.2	14.5	59	O léger	Couvert		
29	58.5	59.7	60.2	61.5	61.6	16.5	17.2	17.5	17.5	15.5	73	id.	Beau		
30	64.3	64.8	64.3	65.8	65.4	16.2	17.8	19.5	16.6	15.8	76	Calme	id.		
1	63.4	63.5	62.5	61.8	61.7	17.7	19.5	20.5	18.4	16.8	74	id.	id.		
2	59.2	58.8	57.5	57.6	57.8	18.5	22.5	22.5	20.4	17.6	70	id.	Beau, un peu nuageux		
3	56.7	56.8	55.6	55.4	56.2	19.5	23.2	22.7	20.5	19.5	57	id.	Couvert, nuit pluie		
4	56.5	56.4	56.7	56.3	56.1	19.5	20.4	21.2	19.5	18.4	64	Calme, O léger	Nuageux, couvert, pluie		
DATES						28	29	30	1	2	3	4			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	18.5	18.7	20.5	21.8	23.5	24.2	23.5	Pluie tombée : 2 ^{me} 5	
						Minima	12.8	14.5	13.7	15.3	14.9	15.2	15.3		

A VENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS un très beau Bureau en chêne massif contenant un coffre-fort tout en fer, d'une très grande solidité. — S'adresser au bureau du Journal.

BAZAR MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Le premier fascicule du Figaro-Salon pour 1891, dont l'éloge n'est plus à faire, vient de paraître. Comme les années précédentes, le texte de cette publication artistique est de M. Albert Wolff ; de nombreuses et belles reproductions de tableaux accompagnent l'étude du critique d'art du Figaro

Le fascicule de mai du Figaro Illustré (n^o 14), vient de paraître.

Le clou de ce numéro est une légende espagnole du moyen-âge, fort ingénieusement restituée par M. Maurice Spronck, et pour laquelle Albert Lynch a composé une illustration en style de missel, en couleur, rehaussée d'or. La Légende de Juan Garin constitue, par le fait, une luxueuse prime pour les acheteurs de ce fascicule.

Voici le sommaire de ce numéro de mai :

Le Loup, par Jules Machard. (Exposition des pastellistes). — Le Mois parisien, par La Grand'ville. — Le Prince Louis-Napoléon (photographie directe). — La dernière Résidence du Prince Napoléon à Prangins (photographie directe). — Les Livres, par R. M. — La Vierge de Juan Garin, par Maurice Spronck ; illustrations en couleurs de Albert Lynch. — Acquittée ! roman de Fortuné du Boisgobey (troisième partie) ; illustrations en couleurs de F. de Myrbach. — Anne de Kerlaz, par le comte E. de Kératry ; illustrations de Jules Girardet. — Zéphyrine, monologue par Paul Poirson ; illustrations de F. de Myrbach. Fac-simile de tableaux hors texte : La légende de Juan Garin, par Albert Lynch. — Le matin après le bal, par A.-A. Anderson. Couverture : Les Lilas, par M^{lle} Madeleine Lemaire.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

FÊTE DE L'ASCENSION

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie, voulant faciliter les voyages sur son réseau à l'occasion de la Fête de l'Ascension, a décidé que les billets d'aller et retour ordinaires prévus par son tarif spécial G. V. n^o 4 qui seront délivrés par ses gares les 6, 7 et 8 mai 1891, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du lundi 11.

Cette validité pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Imprimerie de Monaco — 1891